



Réunion Comité Directeur

Vendredi 10 Février 2023 – 18h00

Salle Omnisport – Saint-Raphaël

Saison 2023

Membres du Comité Directeur		
MORTIER Denis	FORESTIER Alain	BOREL Mathieu
BILLA Jean Paul	ZINCK Caroline	NOBLECOURT David
Membres Invités sans droit de vote		
Excusés :	KOOLE Edith	MARCEAU Olivier

ORDRE DU JOUR

1. Point financier / Trésorerie
2. Point sur la situation de l'entraîneur du club, Thomas ANDRE
3. Questions diverses

18h00 : Ouverture de la séance

Rappel sur le contrat d'objectifs de la commune de Saint Raphaël, objectifs contractuels ; Entres autres, sur le plan citoyen, la présence aux cérémonies de la commune, 4 au minimum, et sur le plan le développement de l'école de triathlon, le sport santé, le handisport...

1. Point financier/Trésorerie : Actuellement en banque, approximativement 40 000€
Stock vêtements : Bioracer, 3500€, Noret 2000€,
Ventre prévisionnelle 1 700€ en Noret, 4 500€ en Kiwami, soit environ 6 200€.

Le comptable prestataire ne peut valider le budget 2021 pour cause d'absences de pièces justificatives. Cette situation impacte le budget 2022 et reporte de fait la tenue de l'A.G. qui était initialement programmée le 28 janvier 2023.



2. Point sur la situation de l'entraîneur du club, Thomas ANDRE

Présentation de l'évolution de l'école de triathlon sur entre 2018 et 2023, échange sur les différents chiffres : 23 enfants qui n'ont pas renouvelés, compensé par l'arrivée de 19 nouveaux adhérents.

Sur le développement de l'Ecole de Triathlon, différents points sont évoqués :

- ⇒ Evolution des chiffres ; Les nombreux départs des petites catégories, mini poussin/poussin/pupilles, de manière moindre, les catégories supérieures, remettent en question la pédagogie peut-être pas assez ludique, trop axé sur la compétition.
- ⇒ Fréquentation des enfants/jeunes ; Actuellement 7 « éveils », 16 « Avenirs », 20 « promotions ». Exemple, sur le créneau « Natation » 3 participants sur 20.
- ⇒ Les problématiques de communication, de relation, de travail avec le bureau directeur sont évoquées.

Il n'est pas remis en question les qualités d'entraîneur, de technicien, de M. Thomas ANDRE. Les points remis en question sont le développement de l'Ecole de Triathlon, les effectifs et résultats, les problèmes de sécurité dont le président a été informé par les services de la Mairie.

Les constats établis ont amenés le bureau à faire la proposition d'une fin de collaboration avec Thomas ANDRE.

En connaissance des difficultés interne du club, la Mairie a fait une proposition de mise à disposition totale d'Olivier MARCEAU.

Il est énoncé la proposition d'organisation pour la rentrée 2023, sur l'hypothèse de la mise en place d'Olivier MARCEAU.

Proposition de Caroline Z : Renouvellement total du Comité Directeur en prenant la Présidence. Volonté de conserver l'entraîneur Thomas ANDRE. Pour se faire, la demande est une démission de Comité Directeur pour une nouvelle élection d'un Comité Directeur.

Objectif : retrouver un club apaisé en priorité. Les personnes présentées comme intéressées pour s'investir dans une nouvelle direction du club nommées : Sebastien Zinck, David Sajat, Marion Pan Lopez, Gilles Gondran, Sébastien Celle,...

Un désaccord sur le vote souhaité est établi. JP BILLA soulève la non-finalisation du projet présenté, selon lui. JP BILLA remet en cause l'organisation proposée, les possibles absences d'Olivier MARCEAU durant l'année.

Le bureau directeur en place déclare qu'il ne démissionnera pas en l'état actuel des choses. Le bureau directeur souhaite le vote du départ de Thomas ANDRE en faisant une proposition de rupture conventionnelle.

Jean Paul B. insiste sur le fait que la solution proposée n'est pas finalisée, et que cette négociation doit être préparée. La somme proposée doit être définie.

Caroline Z. souhaite l'organisation d'un nouveau Comité Directeur pour présentation des deux projets et réaliser le vote.



Mathieu B. souhaiterait entendre la proposition travaillée des deux propositions par un souci de respect et de valeur démocratique.

Les différents échanges amènent le président à demander au Comité Directeur présent de se voter sur la proposition de rupture conventionnelle à faire à Thomas ANDRE.

Vote sur la proposition de rupture conventionnelle à Thomas ANDRE : 4 voix « pour », une « contre ». Refus de voter de JP BILLA

Demande de décision sur la somme maximum à proposer pour la négociation de la rupture conventionnelle.

Proposition de 4 mois de salaire en indemnité : 4 votes « pour », une « abstention », un « contre ».

3. Infos Annexes :

- Report de l'Assemblée Générale de la Ligue PACA de Triathlon au 11 mars 2023, la date de l'AG du club reste non fixée de par la situation comptable. La ligue a autorisé un déroulement de l'AG après celle de la ligue Régionale PACA de Triathlon. Projet de son organisation 2^{ème} quinzaine de mars.
- Suite à la réunion avec la Mairie avec Mme RAMI, où il a été évoqué le problème du local pour le club. Mme RAMI a appelé le président ce jeudi 9 février, avec l'accord du SRN, le local du club de natation sera mis à disposition deux demies journées par semaines et il sera aménagé de manière à contenir les documents du club.

Clôture du Comité Directeur à 20h30

A l'issue du Comité Directeur, le Bureau Directeur a pris très rapidement la mesure des échanges et du désaccord profond qu'il existait au sein du club.

Il est apparu clair que le vote réalisé, ne permettrait au club de retrouver une situation interne apaisée, cordiale et une situation de gestion interne optimale.

C'est pourquoi le Bureau Directeur, dans son ensemble, a pris la décision d'invalidier les votes établis, de ne pas engager la procédure de rupture conventionnelle de Thomas ANDRE ainsi que de démissionner collectivement du Bureau Directeur. La démission des membres du Bureau Directeur du Comité Directeur sera totalement effective préalablement à la prochaine Assemblée Générale prévue en Mars 2023.

Cette décision permettra de révéler de nouveaux projets alternatifs dont celui proposé par Caroline Zinck et de mettre en place un nouveau comité directeur.